

Courrier des lecteurs



Par Marie Gil

📌 Je viens de faire l'acquisition du numéro 5 de Vents de Morvan qui est une excellente revue dont l'intérêt des articles est rehaussé par une magnifique présentation, c'est un magazine de grande classe. L'article de Serge Bernard sur Wilfrid André Perraudin est excellent.

Monsieur Cimier - Arras

📌 Toujours au sujet du sculpteur Jean Gautherin et de sa tombe. le voile est levé.

J'étais évidemment de bonne foi quand j'ai signalé la présence de la tombe de Jean Gautherin dans le cimetière d'Ouroux-en-Morvan dans la Nièvre (Vents du Morvan numéro 5, page 72).

Il s'est avéré que mes informations étaient inexactes et je le regrette bien pour Alette Robbé et les lecteurs du magazine.

La tombe que j'ai photographiée correspond bien à celle de la famille Gautherin mais le sculpteur, lui, est enterré au cimetière Montparnasse à Paris.

Gérard Chaventon - Saulieu

📌 Comme je l'ai écrit dans le numéro 4 de Vents du Morvan, Jean Gautherin est bien enterré à Paris, dans le cimetière Montparnasse où il repose

toujours (voir photocopies de l'article relevé dans le journal du 23 juillet 1890). Cette information m'a d'ailleurs été confirmée par Geneviève Gilois, la petite-fille du statuaire.

La tombe photographiée dans le cimetière d'Ouroux n'est pas celle du sculpteur mais celle de son père, représenté dans le médaillon.

Alette Robbé - Ouroux-en-Morvan

📌 *Le Gaulois du 23 juillet 1890*

"Un sculpteur de talent, M. Jean Gautherin, vient de mourir, en son domicile, passage Stanislas, à l'âge de quarante-neuf ans".

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Les principales œuvres de Gautherin, qui était un artiste consciencieux et modeste, sont le *Paradis perdu*, placé au parc Monceau ; la statue de l'impératrice de Russie, celle de Diderot, place Saint-Germain-des-Prés, etc. Il a fait partie du comité des "Quatre-vingt-dix" et a été élu membre du comité de sculpture.

C'est aujourd'hui mercredi, à dix heures, que seront célébrées, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse, les obsèques du regretté statuaire. Le cortège se dirigera ensuite vers le cimetière du Montparnasse, où aura lieu l'inhumation.

📌 Réactions sur notre "Dossier Pays" numéro 5

Je lis avec plaisir la revue Vents du Morvan. Dans le dossier "Pays" du numéro 5, je lis que le Morvan n'est pas un pays touristique sous la plume de Monsieur Berte-Langereau.

J'ai vécu plusieurs années dans cette région ; certes, elle est belle, attachante et typée. Mais elle n'est pas touristique. Un pays touristique est un pays ouvert aux autres, accueillant, dynamique. Ce ne sont sûrement pas des qualités morvandelles.

Les Morvandiaux entrepreneurs sont partis depuis longtemps et ceux qui continuent de partir ne cherchent pas à mettre leurs compétences en valeur dans leur région. Ils vont - et continuent de le faire - ailleurs ; quant aux infrastructures touristiques, elles prêtent à sourire.

Et pourtant, pour se donner bonne conscience, nos édiles continuent d'y croire et de placer des espoirs dispendieux dans des projets sans grand lendemain.

Soyons raisonnables, laissons chacun vivre à son rythme. Le Morvan choisit la lenteur et la sérénité. Respectons ces choix. De toutes façons, ceux qui veulent y vivre ou venir y vivre le peuvent. Il suffit de le vouloir quitte à renoncer à d'autres choses.

Simone Gazeau - Bourges

🚩 Tout d'abord permettez-moi de vous encourager dans votre publication qui est une bouffée d'air du pays pour les expatriés. J'ai lu avec intérêt le numéro 5, avec notamment le dossier sur les " Pays ". Les avis divergent, les uns sont personnels, les autres, plus insipides, relèvent de l'administration. Néanmoins, c'est une tribune intéressante.

J'ai vécu dans le Morvan jusqu'à vingt-cinq ans et je l'ai quitté pour faire ma vie ailleurs, ce que je n'ai d'ailleurs jamais regretté.

Dans votre revue, vous semblez toujours vouloir un développement pour cette région ; je pense qu'il ne faut pas rêver, les enjeux sont ailleurs et certainement pas dans des villages isolés. Il faut, à un moment se résoudre à ce que des régions se développent et prospèrent et que d'autres périssent. Il en est de même à l'échelle de la planète : des zones surpeuplées où se tiennent toutes les activités et d'autres désertiques ou très peu peuplées. Il en sera de même en France et en Europe et cela s'accroîtra car les jeunes aspirent de plus en plus aux équipements de toutes sortes qui ne peuvent se trouver, pour des raisons évidentes, que dans les lieux densément peuplés.

Aussi, lorsque j'ai vu récemment une pétition pour qu'un arrêt du TGV soit prévu à Liernais, j'ai souri de cette naïveté. Pourquoi pas faire du TGV un omnibus desservant tous les recoins de Paris à Marseille ? Il faut rester sérieux.

Je vous encourage donc à continuer et j'en profite pour vous adresser mes vœux pour 2001.

Georges Gobillot - Mulhouse

🚩 Dans le numéro 5 de votre belle revue, vous avez consacré plusieurs pages à un dossier sur les " Pays ". Il est toujours sympathique de voir les citoyens prendre leurs destins en main et travailler, en commun, à la mise en route des Communautés de Communes et des Pays, quand ils ne sont pas manipulés, à leur insu, par des hommes politiques en quête de

baronnies...

Comme le dit, fort justement, Monsieur Pierre Léger, dans votre dossier (page 34, 2e colonne) : " Alors que s'enchevêtrent de multiples zonages, qu'en est-il de la lisibilité des territoires par les citoyens qui les habitent et les touristes qui les visitent ? ".

Aux communes, cantons, arrondissements, départements, régions qui ont plus ou moins bien vieilli, sont venus se superposer : SIVOM, SIVU, Communauté de Communes d'agglomérations, districts, Pays, Bassin de vie, Bassins d'emploi, territoires de montagne, parcs nationaux et régionaux, et si j'en crois Monsieur Léger : Territoires de proximité, SIDHM, Leaders, PRDC, PDZR, Pays d'art et d'histoire... Chacun ne peut vivre sans son secrétariat, qui ne tardera pas à enfler et à devenir une administration supplémentaire.

Bientôt, nous n'aurons plus rien de différent avec la France de 1789, qui se distinguait par sa mosaïque de diocèses, élections, provinces, généralités, intendances, gouvernements, pays d'états et pays d'élection, pays de droit écrit et pays de droit coutumier, justices seigneuriales et municipales, officialités, sénéchaussées, présidiaux et parlements !!!

Parodiant une chanson de Michel Sardou, je pourrais dire : " Au secours Descartes, ils sont devenus fous ! ".

Redescendons les pieds sur terre.

Une véritable réforme administrative devrait se limiter à quatre structures : **Communes** telles qu'elles existent actuellement, véritables écoles de la démocratie ;

Cantons à échelle humaine, de six mille habitants de moyenne (minimum cinq mille et maximum sept mille) ;

Arrondissements de cent mille habitants de moyenne ;

Vingt-six régions (la plus peuplée, la Bretagne, deux millions huit cent mille habitants, la plus petite, la Corse, deux cent cinquante mille.

Le nouveau canton serait le Territoire de proximité ou la Communauté de Communes ; le nouvel arrondissement serait le nouveau Pays, avec son Syndicat unique.

Aux citoyens de s'organiser pour les

animer, les développer sur le plan économique, les faire vivre et prospérer sur les plans culturels et autres.

Régis Mounier

Nervaux 58330 Saint-Saulge

🚩 Dans le numéro 5 de Vents du Morvan, j'ai lu avec plaisir l'article sur le « Branvignier » dont l'auteur tente de donner une origine étymologique régionale que lui-même n'estime pas probante : « explications sous toutes réserves ».

Notre instituteur (des années 40 - 50), qui connaissait bien la langue française, désignait ce distillateur ambulancier sous le vocable « brandevignier ». Il s'agit d'un mot figurant dans les dictionnaires jusqu'au milieu du siècle, et le Petit Larousse Illustré (édition 1958), donne les définitions suivantes : **BRANDEVIN** n.m. : (du flamand Brandewyn, vin brûlé). Eau-de-vie de vin. **BRANDEVIGNIER**, ERE n. : Celui, celle qui fabrique ou vend de l'eau-de-vie. L'origine flamande n'a rien de surprenant. Le Duché de Bourgogne, pendant plusieurs siècles, a régné sur ces provinces du Nord. Les Ducs, accompagnés de leur cour, leurs hommes d'armes et des marchands, ont sillonné les chemins entre Dijon et Bruges, exporté ainsi notre marc et autres productions régionales, et ramené dans leurs bagages oeuvres d'art, marchandises, expressions et mots, qui ont enrichi notre patrimoine et notre vocabulaire. A nous de les entretenir et de les conserver.

Félicitations à l'auteur de l'article et des photos sur « Les prômes » du numéro 4.

Jean Targnier

Manlay (21)